

HISTOIRE

DE

St. Gerard de
Montarville

COMTE LABELLE, QUE., DIOCESE
D'OTTAWA.

PAR X



1907

...HISTOIRE...

—DE—

S. GERARD de MONTARVILLE

COMTÉ LABELLE, QUÉ., DIOCÈSE
D'OTTAWA.

PAR X....



NOMININGUE:
IMPRIMERIE DU PIONNIER

1907.

FC2949

S237454

H5

C.2

HISTOIRE

— DE —

S. GERARD DE MONTARVILLE

COMTÉ LABELLE, QUÉ., DIOCÈSE D'OTTAWA

PAR X. . . .

1907.

AVANT-PROPOS.

L'homme, entraîné par le mouvement de la vie, courant sans cesse après les nouvelles illusions qui se présentent au matin de chacun de ses jours, emporté dans le tourbillon des affaires, oublie trop facilement, hélas ! les enseignements du passé.

Cependant, quelques fois, il se fait un arrêt dans cette course vertigineuse et l'homme se surprend à penser et à vouloir remonter à la source des choses qui l'environnent. Souvent alors, malgré les efforts qu'il fait, il ne parvient pas à saisir les commencements, tant ces premiers événements sont ensevelis sous les voiles de l'oubli.—C'est un véritable malheur !

D'ordinaire, ceux qui nous ont précédés dans la vie sont pour nous des exemples si lumineux ; leurs œuvres parlent si haut, que les connaître n'est pas seulement un bonheur, mais encore un enseignement.

En outre, ces commencements révèlent invariablement des âmes d'élite, de véritables héros ; héros obscurs à la vérité, inconnus, la plupart du temps, de la foule qui s'amuse, souvent de ceux-là même qui

jouissent des fruits de leur héroïsme. Alors l'oubli n'est plus simplement un malheur, c'est une ingratitude.

C'est pour conjurer ce malheur, éloigner tout soupçon d'ingratitude, que ces quelques pages ont été écrites. Elles ont pour but de fixer, de perpétuer, chez les citoyens de S. Gérard de Montarville le "Souvenir" des héroïques *Pionniers* qui ont ouvert le Kiamika à la colonisation. Leurs noms et leur œuvre, faite dans un élan religieux et patriotique, méritent de passer à la postérité.

CHAPITRE I

Le Kiamika.—Étymologie.—Bornes.—Voies.

Situé dans le comté d'Ottawa, le canton Kiamika est au 46' 30" degré de latitude, un degré plus au nord que Montréal, quelques milles plus bas que Trois-Rivières.

L'étymologie de ce nom n'est pas encore clairement déterminée. " Si cet endroit, dit le Père Lemoine, est caractérisé par quelques roches à pic, on peut dire qu'il vient de *Kiamabikak*, composé de *Ka*, " celui qui ", et enfin de *Amabikal* " il est un rocher escarpé ", et enfin de la forme subjonctive contractée, laquelle produit *Kiamabikak*. En ce cas *ab* aurait été éliminé par inattention, comme il arrive souvent lorsque les blancs essaient de saisir les noms sauvages. (Éugène Rouillard, *Noms sauvages*, page 15.)

Il est borné au nord par le canton Campbell, au sud par Dudley, à l'ouest par la Lièvre et à l'est par Montigny et Boyer. Il est divisé en douze rangs, orientés du nord au sud. Le premier longe la Lièvre, tandis que le dernier confine aux cantons Boyer et Montigny. Le Kiamika est arrosé par deux rivières considérables, coulant à quelques milles de distance l'une de l'autre : la Lièvre qui baigne sa frontière occidentale, et la Kiamika qui lui donne son nom, et qui le traverse du nord au sud, allant se jeter dans la Lièvre.

Au moment où s'ouvre son histoire, deux voies seulement, ardues et pénibles, permettent aux explorateurs de pénétrer jusqu'au Kiamika. La première, le Chemin Chapleau, arrêtée au Nomingue, laisse encore au colon qui veut se rendre à la Lièvre 25 milles de forêts à parcourir ; la seconde voie, c'est la Lièvre elle-même.

CHAPITRE II

Avant l'ère de colonisation.—Les marchands de bois.—Les fermes des Compagnies.—Les pionniers.

En 1880, on peut dire que le Kiamika était une vaste forêt, ayant 9 milles de longueur sur 8 milles de largeur. Mais avant de commencer l'histoire de sa fondation, il est bon de jeter un coup d'œil en arrière.

Depuis longtemps les vrais *Rois du Nord* étaient les marchands de bois. Ils formaient des compagnies puissantes pour exploiter les forêts, surtout celles où abondait le pin. Tout entiers à leur commerce, alors comme aujourd'hui, ils se souciaient peu de coloniser.

C'est vers l'année 1806 que commencèrent les grandes exploitations forestières. Un citoyen du Massachusetts, dont le loyalisme à la couronne d'Angleterre rendait le séjour pénible dans la République voisine, vint s'établir, vers 1800, dans notre pays. C'était Philémon Wright, homme d'une grande énergie et d'un grand esprit d'entreprise. Hull lui doit sa fondation et le comté de Wright son nom. Après quelques années consacrées au commerce local, comme la fortune ne se pressait pas assez à son gré, il résolut de tenter le commerce du bois. Dans ce but, il s'adressa au gouvernement et en obtint des concessions forestières. En dépit de sombres prédictions et des graves difficultés du commencement, M. Wright réussit et ouvrit ainsi la voie aux nombreuses et puissantes compagnies qui se sont succédé depuis dans ce genre de commerce, sur la Gatineau et sur la Lièvre.

Si les marchands de bois n'attaquèrent pas la forêt dans un but de colonisation, ils y contribuèrent cependant indirectement.

D'abord, parmi le nombreux personnel qu'ils employaient, quelques-uns n'étaient pas sans remarquer les avantages qu'offraient les régions qu'ils parcouraient. En outre, plus tard, lorsque de hardis pionniers se furent échelonnés sur les rives de la Gatineau et de la Lièvre, les marchands de bois leur furent d'un puissant secours, en achetant leurs produits, l'automne, et en les employant à leurs chantiers, l'hiver.

Enfin, un autre fait eut une grande influence sur la colonisation. Partout où l'on établissait un grand chantier, on faisait un défrichement assez considérable, auquel on donnait le nom de *Ferme*. C'était comme les entrepôts du chantier. C'est là que l'on tenait la réserve des provisions pour les hommes et les bêtes. Un fermier était préposé à sa garde et à sa culture. On voit encore aujourd'hui nombre de ces fermes échelonnées sur la Lièvre. Les fermes d'Oxbow, —des Pins,—du Wabasee, — la Ferme Rouge,—la Ferme Neuve.

Ces établissements ou Fermes ne contribuèrent pas peu à la formation de certains groupements sur les rives de la Lièvre, depuis Buckingham. Là où avaient passé les explorateurs de nos forêts surgissent quelques colons isolés d'abord, puis plus nombreux, devenant le noyau des paroisses futures. C'est ainsi que sont nées et ont grandi les paroisses de N.-D. de la Salette, de N.-D. du Laus, de N.-D. de Pontmain, etc., etc.

Comme la Ferme Rouge est le premier établissement qui ait été fait dans les environs du Kiamika, et qu'il se trouve dans la paroisse de S. Gérard de Montarville, il est bon d'en faire une mention spéciale.

Autrefois, il était connu sous le nom de *Ferme de la Femme Rouge*. Ce nom pique vivement la curiosité de celui qui l'entend pour la première fois et le porte naturellement à en demander l'origine. Nous n'avons

rien de bien précis à ce sujet. Les uns prétendent, que, autrefois, habitait en cet endroit une sauvagesse qui ne portait que des habits rouges; de là, selon eux, le nom de la *Ferme de la Femme Rouge*. D'autres avouent que ce nom vient de ce que l'épouse de M. George Heathen, comme on le verra, l'un des nombreux propriétaires qui se sont succédé sur la ferme, avait les cheveux roux. Comme les sauvages, en course à travers le pays, s'arrêtaient toujours à la ferme, frappés par la couleur de ces cheveux, ils auraient donné à la ferme le nom de *Ferme de la Femme Rouge*.

Quoi qu'il en soit de son origine, le nom reste; mais par abréviation on dit aujourd'hui: *Ferme Rouge*.

C'est vers l'année 1835 que MM. Bowman et Bigelow, de Buckingham, prirent les lots qui forment aujourd'hui la *Ferme Rouge*. Ils y envoyèrent Joseph Montferand, célèbre dans cent combats fameux et universellement connu sous le nom de *Joc. Montferand*. Il en fit les premiers défrichements. Elle comprend 24 lots, qui forment environ 720 acres.

Vers l'année 1870, la *Ferme Rouge* devint la propriété de M. G. Heathen. Ce monsieur voulut en faire un grand établissement. C'est pourquoi il employa un grand nombre d'hommes à son défrichement. Un de ces courageux défricheurs vit encore aujourd'hui, dans la personne de M. Frs Vilmur. Après avoir été longtemps le serviteur fidèle de M. Vermant, il coule maintenant son heureuse vieillesse au presbytère de S. Gérard, sachant toujours se rendre utile au digne et dévoué curé de cette paroisse.

M. Heathen ne garda la propriété de la *Ferme Rouge* que deux ans. En 1872, MM. McLaren et Carrière en firent l'acquisition. Plus tard M. Carrière ayant cessé de faire partie de la compagnie, ses associés en devinrent les seuls propriétaires, jusqu'en 1893.

À cette époque vint au pays un riche Français, M. P. V. Vermant. Il acheta la ferme et vint s'y installer.

Quelques années après, M. Vermant se construisait un élégant chalet, sur le lac Rouge et cédait, en 1900, moins 300 acres qu'il se réservait, le reste de sa propriété à M. Frs Foisy.

M. F. Foisy, le propriétaire actuel, vient de Montréal, où il exerçait l'état d'entrepreneur. Il vint se fixer à la Ferme avec son épouse et ses quatre fils, qui par leur entrain, leur savoir-faire et leur instruction, ont puissamment aidé au progrès de l'établissement.

Ceux qui connaissent l'importance de la Ferme Rouge, dans la paroisse de S. Gérard de Montarville, pardonneront facilement les détails qui précèdent.

Depuis 1845 jusqu'en 1848, aucun défrichement n'a été fait sur le territoire qui forme aujourd'hui la paroisse de S. Gérard de Montarville. Vers cette époque, T. Mckanabé, sauvage de la tribu des Algonquins, faisait son apparition sur la rive ouest de la Lièvre, au pied du rapide appelé Wabasee. Il était parti d'Oka, avec sa femme, de laquelle naquirent deux fils et quatre filles. Ils vécurent là seuls, de chasse et de pêche, jusqu'à l'année 1880, époque où Herménégilde Valiquette, parti d'Angers, vint s'établir sur la rive opposée, à environ un mille plus haut, dans le canton Dudley. L'année suivante, son père, Magloire, et son frère, William, venaient s'établir près de lui.

Encore trois milles plus haut sur la Lièvre, un célibataire, Z. Thériault, vint, en 1877, commencer un défrichement, près de la Ferme Rouge. Originaire de la Rivière Ouelle, il mourut sans revoir sa patrie.

En 1883, vint, de Québec, T. Nadeau. Bientôt après son arrivée, vaincu par les charmes d'une des demoiselles Mckanabé, il l'épousait et dressait sa tente auprès de son beau-père.

Tels sont les événements qui ont précédé la fondation du canton Kiamika et par suite celle de la belle paroisse de S. Gérard de Montarville. Il est évident que le véritable mouvement de colonisation ne s'y est pas encore fait sentir. Seuls quelques rares

particuliers, volontaires, soldats d'escarmouches, ont jusqu'ici attaqué la forêt dans le but de s'y fixer. Mais voici qu'arrive la jour où, pour le Kiamika et les autres régions de la Lièvre, la bataille générale va s'engager à fond.

CHAPITRE III

Le Roi du Nord.—Société de Colonisation Montarville.—Etablissement du Kiamika.—Voyages de M. P. Benoit.—La Ferme Rouge.

Nous sommes en 1883. Depuis une dizaine d'années un cri puissant a retenti et s'est répercuté jusque dans les moindres paroisses de la vieille province de Québec.

Au Nord! Au Nord!

Il fallait enrayer le fléau de l'émigration, qui noyait un trop grand nombre de nos compatriotes dans les villes manufacturières de la République voisine. Ce cri, poussé par une voix retentissante, était sorti d'un cœur où se trouvaient confondues, dans un amour immense, l'Eglise et la patrie. Le Curé Labelle voyait le mal et en souffrait. Ouvrir le Nord à la colonisation, tel était l'unique remède qui s'offrait aux yeux du prêtre et du patriote.

Aussi, depuis le jour où il vainquit l'obstacle, la Repousse, cette *muraille de Chine*, où était venu se briser le courage de bien des colons, le vaillant apôtre de la colonisation ne se donna plus de repos. Après avoir parcouru en tous sens l'immense vallée qu'arrosent la Rouge et ses affluents, il n'a plus qu'une pensée : y planter un peuple. Les difficultés se multiplieront autour de lui ; il ne rencontrera pas toujours les sympathies qui encouragent. L'apathie des uns, le mauvais vouloir des autres, l'envie, la trahison même viendront l'abreuver d'amertumes. Qu'importe ! le bien ne se fait-il pas dans la lutte ? Le vaillant Apôtre multipliera ses démarches auprès de nos hommes d'état, parmi lesquels il compte des amis et des

admirateurs. Il obtiendra aide et secours. Et tous les ans il verra se multiplier le nombre des braves qui, sous sa conduite, font la conquête du sol.

Dix années durant il a peiné, travaillé, mais son œuvre est en plein progrès. Des routes sont ouvertes, de nombreuses paroisses sont fondées. Un chemin longtemps désiré, enfin obtenu, le *Chemin Chapleau*, traverse la forêt et relie la *Chûte aux Iroquois*, aujourd'hui Labelle, à Nominingue, établissement fondé par les Révérends Pères Jésuites.

Cependant, le *Roi du Nord*, le véritable celui-là ! ne cesse de faire entendre son cri de guerre : AU NORD ! AU NORD ! Et ce cri, trouvant toujours de l'écho dans les cœurs généreux, va bientôt faire surgir un nouveau canton : le *Kiamika*.

Société de Colonisation Montarville

Sur la rive sud du S. Laurent, en face de Montréal, règne une vallée où se trouvent peut-être les paroisses les plus riches de la province. Néanmoins, là sévisait aussi le fléau de l'émigration. C'est que la propriété est extrêmement morcelée, dans cette partie du pays, et les bonnes terres s'y vendent très cher. A cause de cela, nombre de fils de cultivateurs et des familles entières ne savaient où aller. Alors, quelques citoyens influents tournèrent leurs regards vers le Nord. En 1883, MM. P. B. Benoit, député de Chambly au fédéral, Charlebois, député provincial de Laprairie et le Dr Brisson firent une excursion dans le haut de la Lièvre. Ils revinrent convaincus qu'il fallait diriger les populations de leurs comtés vers cette région.

A cet effet, ils résolurent de créer un mouvement autour d'eux, et de ce mouvement sortirent la Société de colonisation de Laprairie, qui demanda le canton Bouthillier, et la Société de Colonisation Montarville, qui obtint le canton Kiamika.

Cette dernière société tire son nom de la division sénatoriale Montarville, qui comprend les comtés de Laprairie, Chambly et Verchères où habitaient la plupart de ses membres.

Cette société fut fondée à Montréal, le 27 novembre 1883, ainsi qu'il appert par les minutes de la société.

“Nous, soussignés, déclarons nous réunir et nous associer, ce jour, pour former une Société de colonisation, dans la cité de Montréal, connue sous le nom de *Société de Colonisation de Montarville*, et nous engageons à nous soumettre à toutes les dispositions de l'acte 42-43 Victoria, chap. 9; nous nous engageons aussi à payer chacun une souscription d'une piastre pour la fin de cet acte. Suivent 130 signatures.

Le 3 décembre suivant, à une assemblée générale des membres de la Société de Colonisation Montarville, dans la Cité de Montréal pour élire ses officiers, le vote donna le résultat suivant :

P. B. Benoit M.P., Président ; Le Dr. M. S. D. Martel, Vice-Président ; Frs. Robert, Sec.-Trés.

Puis, M. Jos. Guérin propose que MM. J. O. Dion, J. Paré, M. Charron, C. Ulrich et A. Sicotte, soient nommés directeurs pour composer, avec les trois premiers, le conseil d'administration. Ce qui fut adopté.

Ce n'était pas tout de réunir des membres, d'élire des officiers, de délibérer, il fallait que le tout reçût la sanction du gouvernement. C'est pourquoi, le soir même de l'assemblée, M. P. B. Benoit, son président, descendit à Québec, pour soumettre à ce dernier tout ce qui avait été fait. Par l'ordre en conseil suivant, en date du 4 déc. 1883, le gouvernement reconnut la Société de Colonisation Montarville. “L'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux-Publics, dans un rapport en date du 4 déc. courant, (1883) expose qu'une société de colonisation, dont le siège a été fixé dans la cité de Montréal, a été formée sous le nom de *Société de Colonisation de Montarville* etc.—Suivent encore quelques considérants, puis : “Vu que la constitution et les règlements de la dite Société de Colonisation de Montarville sont en tous points conformes à l'esprit de la loi, l'honorable commissaire recom-

mande que cette société soit reconnue officiellement et constituée légalement sous l'autorité de l'acte 42-43 Vict. chap. 9. "

Etablissement du Kiamika

Formée et légalement constituée, nous allons maintenant voir à l'œuvre la " Société de colonisation Montarville. "

— Quelques mots sur son président nous feront mieux connaître cette société et son but. M. P. B. Benoit appartenait à une honnête famille de cultivateurs à l'aise. Il habitait dans cette partie de Longueuil qui est devenue depuis la florissante paroisse de S. Hubert. Il fit, au Séminaire de S. Hyacinthe, un cours brillant, à la suite duquel, il revint dans sa famille pour se consacrer à l'agriculture. Par des études spéciales et l'expérience personnelle, il devint bientôt un habile agronome, faisant autorité parmi les siens.

Bientôt ses concitoyens lui offraient la candidature du comté de Chambly, qu'il accepta. Il y fut élu et garda son siège durant plusieurs années. Dans la suite, il dut céder son siège à un adversaire heureux et revenir à la vie privée. Homme intègre, catholique convaincu aussi bien que patriote ardent et sincère, il avait profité de sa vie publique pour promouvoir les intérêts de la religion et de ses concitoyens. Le gouvernement lui confia une Surintendance à Chambly, et il l'a remplie jusqu'aujourd'hui avec une scrupuleuse fidélité.

Quelques années après sa sortie du collège, il avait épousé une sœur de l'honorable M. Wilfrid Sicotte, magistrat de Montréal. Cette épouse selon son cœur, douée des belles qualités qui font la femme forte de l'Évangile, fut toujours pour lui un aide et un soutien. Elle lui donna de nombreux enfants.

Or, à l'époque où nous sommes, l'établissement de ses fils était la préoccupation constante de M. Benoit. " Je travaille dans le but d'établir mes enfants et j'invite ceux qui sont dans ma position de

“ fortune à se joindre à moi et à faire de même... Il faut des terres pour nos jeunes gens !... Pour moi, messieurs, après avoir fait une étude approfondie de la question, j'ai opté pour le Grand Nord. ” (Rapport du 10 jan. 84) C'est ce choix qui lui fait entreprendre plusieurs voyages d'explorations dans ce *Grand Nord*. Il est tellement satisfait de ce qu'il a vu, qu'à son retour, il fait aussitôt des démarches auprès du gouvernement provincial pour en obtenir des concessions de terres colonisables.

Afin de décider ses concitoyens à se joindre à lui pour former une société de colonisation, il leur fait part de ses excursions dans la forêt. Il ne sera pas sans intérêt de lire aujourd'hui ce que disait, en 1884, M. Benoit, du canton Kiamika et des cantons voisins.

Premier voyage.— “ J'ai visité, l'année dernière, une partie considérable du Grand Nord. Dans mon premier voyage, au printemps, j'ai traversé la plus grande partie des cantons où s'exerce la merveilleuse activité du Curé Labelle. Du lac Nominigue, je remontai au grand lac Kiamika, dans le comté de Montcalm, d'où je descendis à la Ferme Rouge sur la rivière du Lièvre, en face du canton Kiamika. Par cette route, je me trouvai à couper à angle droit et à la moitié environ de leur hauteur toutes les rivières, depuis la rivière du Nord, à S. Jérôme, jusqu'à la Lièvre. ”

Voilà pour son premier voyage, au printemps ; il en fit bientôt un second, qu'il raconte comme suit :

Deuxième voyage.— “ L'automne dernier, je retournai au même endroit, par Papineauville, en remontant la rivière de la Nation et ses lacs splendides, par une voie toute opposée à celle que j'avais suivie dans mon voyage précédent. Après avoir traversé les cantons colonisés, nous primes à travers la forêt pour nous rendre à la ferme de la Femme Rouge. ”

M. Benoit trouve cette ferme tellement importante pour la suite de ses projets qu'il en donne la description suivante :

Ferme-Rouge en 1887.— “La ferme de la Femme-Rouge appartient à M. McLaren, propriétaire de chantier, de Buckingham. Elle a 3 milles de front sur la Lièvre ; 250 arpents sont cultivés depuis 50 à 60 ans ; le reste est en pâturage naturel. Il y a plusieurs granges et autres bâtisses, et entr'autres une bonne maison, occupée par le fermier, qui est chargé de recevoir les bûcherons de son bourgeois. Il héberge généralement les voyageurs, et il tient en magasin les articles les plus nécessaires à la vie, pour le compte du propriétaire. La maison est spacieuse. Sur le devant, une galerie. Au centre, porte d'entrée. Sur le premier plancher, trois chambres. Une salle à diner bien éclairée est la principale pièce, qui forme à elle seule les deux tiers du logis. Dans la salle, une porte de sortie sur la galerie, une pour pénétrer dans le bureau ou boudoir, une troisième conduit à la cuisine et une quatrième donne sur le dehors vers la *sleep house* ou dortoir des employés. Dans le haut, un grand grenier et deux chambres à coucher. Tout près, une petite maison garnie de lits, à deux étages. Enfin, étables, écuries, greniers d'approvisionnements, granges, etc.”

Il ne sera pas moins curieux de lire aujourd'hui les appréciations recueillies par M. Benoit sur la qualité du sol et les avantages du Kiamika.

“La qualité du sol est très variable. Le long des rivières, sur une profondeur qui varie d'un arpent à une dizaine d'arpents et peut-être davantage, c'est de la glaise bleue sur la rivière Kiamika et de la glaise mêlée de sable sur la Lièvre. Sur les hauteurs, de la terre jaune et de la terre noire, de la terre de montagne. Les abords des rivières sont inondés quelquefois le printemps, mais l'eau se retire assez vite, excepté dans quelques marécages, pour le pacage et les prairies. Lors de mon premier voyage, je suis arrivé à la Ferme-Rouge au commencement de juin, et les boeufs de chantier de M. McLaren étaient à l'herbe depuis quelque temps dans d'immenses pâturages, dans le bois où jamais

“ un coup de hache n'a été donné. Chaque colon
“ peut, en général, avoir l'extrémité de son lot sur les
“ rivières, en terre de même nature.

“ Le long des rivières, on ne voit que l'aune,
“ l'orme, le frêne, le noyer tendre et quelquefois la plaine.
“ Dès que le sol s'élève, outre les bois ci-dessus qui
“ diminuent en nombre, on trouve un peu d'épinette,
“ le merisier et surtout le sapin.

“ Les rives de la rivière Kiamika sont en terre
“ d'alluvion pure, et elles sont généralement unies.
“ De la terre jaune, de la glaise,— cette dernière que
“ nous voyons bien rarement de Saint Jérôme au lac
“ Nomingue.

“ Les rives sont généralement basses, tantôt d'un
“ côté, tantôt de l'autre, en terre d'alluvion. Dans
“ les éboulements récents, nous trouvons des bancs
“ de glaise bleue de douze à quinze pieds d'épaisseur
“ au-dessus de l'eau. Nous la palpons, elle s'attache
“ à nos mains comme du savon et nous les teint d'un
“ beau bleu foncé.

“ Nous visitons des clairières qui peuvent être
“ ensemencées aisément ou du moins servir de patura-
“ ges. Il y a de l'herbe en plusieurs endroits.

“ Nous campons au pied d'un magnifique pou-
“ voir d'eau, qui sera d'une grande utilité pour le
“ canton Kiamika (a). Le matin nous explorons les
“ alentours; nous nous remettons en route et après
“ avoir traversé le lac Kiamika, nous parvenons enfin
“ à la Ferme Rouge.”

Ce qui précède a été tiré des notes prises par M. Benoit durant son premier voyage dans le Nord. On me pardonnera, je l'espère, de mettre sous les yeux du lecteur quelques-unes des réflexions qu'il a notées, durant sa seconde excursion, en automne 1884.

“ Nous remontons la Lièvre jusqu'au rapide de
“ l'Original. Les bords de cette rivière sont très
“ beaux. Nous trouvons des étendues de terrain
“ complètement défriché. On y a fait six meulons de

(a) Endroit où est aujourd'hui le moulin Dufort.

“ foin de castor ou foin bleu, pour les chantiers de
“ l'hiver prochain.

“ Il y a des sites réellement admirables. On dirait
“ de ces bocages de plaisance recherchés pour les
“ pique-niques. Le bois est clair et net, la vue
“ plonge au loin sous la futaie.

“ Le sol n'est pas précisément uni. A certains
“ endroits, on dirait des billons ou planches de labour
“ d'une trentaine de pieds de largeur, avec dos arron-
“ di. Ailleurs le sol est plus tourmenté. Il est évi-
“ dent que la partie basse de cette région a été formée
“ par l'alluvion.

“ Comment sera la surface de ces terrains une
“ fois cultivés? A la Ferme Rouge, qui est de forma-
“ tion semblable, les instruments aratoires ont aplani
“ toutes les aspérités et la preuve, c'est que nous
“ voyons fonctionner la moissonneuse devant nous
“ avec la plus grande facilité et les gerbes se dres-
“ ser sur son passage par les soins d'ouvriers diligents.

Les explorateurs laissent la Lièvre pour se trans-
porter à trois milles dans la forêt, près des bords
enchanteurs du lac à L'Écorce (pas celui du Canton
Campbell), déjà visité une première fois au printemps
par M. Benoit.

“ Je veux revoir cette montagne que j'ai trouvée
“ si belle. J'ai peur de m'être trompé.

“ Je la montre à mes compagnons, MM. Brisson et
“ Bureau, qui la saluent du nom de Mont-Royal. En
“ effet, elle ressemble à la montagne de Montréal.

“ Le Mont-Royal est une montagne de terre noire
“ dont l'inclinaison est tellement douce et les arbres
“ si éloignés l'un de l'autre, qu'une charge de cent
“ bottes de foin peut se rendre jusqu'au sommet.

“ Les premiers vingt arpents sont couverts de me-
“ risier rouge et de tilleul dont plusieurs ont deux
“ brasses de tour, et le sommet, d'érables de la plus
“ belle venue. Les érables nous entourent et s'élè-
“ vent sur une étendue de plusieurs milles, autant
“ que l'on peut en juger.

“ M. Bureau et le Dr Brisson montent sur l'arbre

“ le plus élevé du Mont-Royal, et de là ils contem-
“ plent, avec la satisfaction la plus vive, un immense
“ pays, de la Gatineau au lac Nomingue, qui leur
“ paraît une vaste plaine, parsemée de rares monta-
“ gnes ou plutôt de collines au rouge feuillage, indi-
“ quant d'opulentes sucreries.

“ Que de réflexions nous viennent à l'esprit, écrit
“ M. Benoit, en terminant ces notes. Nous contem-
“ plons avec admiration cette faible partie d'un terri-
“ toire capable de recevoir et de nourrir tous nos
“ compatriotes émigrés aux États-Unis. ”

Nous comprendrons après cela la résolution prise
par M. Benoit et ses compagnons de choisir le Nord,
et en particulier le Canton Kiamika, pour y établir
leurs enfants et ceux de leurs concitoyens. Voyons
maintenant comment elle a été mise en pratique.

CHAPITRE IV

**Prise de possession.—Première messe.—Allocutions, adre-
se et repons.—Personnes présentes.—**

Mgr Labelle.

C'était le 28 septembre 1884 : un jour tel que le
Seigneur en fait pour certaines circonstances mémora-
bles.

Sur la rive gauche de la Lièvre, en face de la
Ferme-Rouge, au sommet d'une colline d'où l'œil
embrasse la région environnante, se dressait une hau-
te croix. Au pied de cette croix, un autel pavoisé et
chargé de fleurs. Tout autour, quarante et quelques
personnes, à la figure énergique, mais rayonnante de
bonheur.

C'était la *prise de possession* du Canton Kiamika
par la “ Société de Colonisation de Montarville. ”

Depuis Jacques Cartier, plantant la première
croix sur les bords du S. Laurent, le mode de ces prises
de possession n'a guère sensiblement changé; seul
l'écusson des Rois de France manque à la fête.

Près du groupe formé par les colons se tient un

prêtre d'une haute stature. C'est le *Roi du Nord*, l'*Apôtre de la colonisation*. Il a été à la peine dès le commencement, il est juste qu'il soit à la joie. Aussi est-il triomphant.

Jadis, d'après une chronique déjà ancienne, (1) lorsque le curé colonisateur eut escaladé la Repousse, un génie, celui de la Rouge, gardien de cette citadelle inexpugnable, vraie *Muraille de Chine* qui fermait cette vallée et contre laquelle étaient venus se briser tous les courages, lui aurait adressé ces menaces :

“ O le plus téméraire des mortels, comment oses-tu violer mon sanctuaire, envahir mon empire? Sache que j'opposerai à ta marche la barrière de montagnes infranchissables, de rivières pleines d'écueils, de rochers escarpés, de marais insondables, de fourrés aux branches entrelacées ; les pluies t'inonderont, des nuées de “cousins” dévorants te harcelleront. J'endormirai le public dans un lourd sommeil d'apathie; j'entretiendrai l'indifférence des gouvernants; je susciterai contre tes desseins les préjugés populaires ; je découragerai par des difficultés de toute sorte les premiers colons qui, sur ta parole, s'enfonceront dans la forêt. Je ferai naître sous tes pas les déceptions, les *trahisons*, les sottes railleries, les jalousies de clocher, les résistances occultes, les rivalités dissimulées, les rancunes ; pour se venger de toi on jurera mort à ton œuvre. Retourne, ou je te déclare une guerre sans paix ni trêve.”

En face de la Croix qui se dressait devant lui et qu'il allait bénir, le héros semblait repasser dans sa mémoire tout ce qu'il avait rencontré d'obstacles, depuis 1872. Oui, toutes ces menaces s'étaient réalisées; mais il les avait vaincues. Tout le vaste territoire compris entre la Rouge et la Lièvre était conquis. La cérémonie du jour était comme le couronnement de son œuvre. Voilà pourquoi il était triomphant.

Cependant, l'acte solennel de la prise de possession va bientôt commencer. Après avoir béni la

(1) Chronique des Annales Térésienues (1882).

croix, l'Apôtre de la colonisation prend les habits sacerdotaux. Pour la première fois, les solitudes du Kiamika résonnent des chants puissants et harmonieux qui accompagnent les prières de la Sainte Liturgie. Le chœur est sous l'habile direction de M. Jos. Guérin. Au plain-chant succèdent des cantiques, que les demoiselles McKanabé rendent avec âme, dans leur langue algonquine.

A l'Évangile, le célébrant se tourne vers les assistants et leur adresse les paroles suivantes :

“ Ce jour, mes frères, sera à jamais célèbre dans les annales de la Lièvre, car aujourd'hui, je viens, non pas en mon nom, mais au nom de Dieu, en vertu de la puissance qui appartient au prêtre, je viens bénir cette terre (1) cette paroisse; ce canton, vos sueurs; imprimer un sceau sacré à votre travail.

“ La croix, cette croix que j'ai bénite et qui maintenant s'élève ici, dominant cette belle région, doit vous rappeler qu'en cet endroit, pour vous protéger et éloigner de vous tous les malheurs, sera immolée la Victime Sainte, notre Sauveur, dont la croix est le glorieux symbole.

“ La croix était autrefois le signe de l'ignominie, aujourd'hui c'est le signe de la victoire. On se fait un honneur de la porter. C'est le signe du chrétien, l'illustre bannière que les apôtres ont arborée en face du monde païen. C'est elle qui brillait jadis sur le “Labarum” de Constantin. Elle précédait les armées catholiques, dans les guerres terribles que nos pères eurent à livrer contre les Mahométans.

“ Qu'elle soit pour vous un signe de ralliement ! Grâce à elle, soyez en certains, vous vaincrez tous les obstacles. *In hoc signo vinces !*

Après la messe, tout les assistants, encore sous les émotions produites par la solennité de la circonstance, et les paroles enflammées du prédicateur, se groupèrent autour de M. Benoit, qui lut au Curé La-

(1) Ferme de M. P. Benoit.

belle une adresse dans laquelle il exprimait la sincère reconnaissance de tous. Il ne manqua pas d'énumérer les besoins les plus urgents et il termina par un appel éloquent au grand cœur de l'Apôtre, le suppliant d'employer toute son influence auprès des gouvernants pour que leurs nombreuses promesses devinssent des réalités.

Après avoir remercié, après avoir discuté tous les besoins présents, repassé les difficultés qui se dressaient devant le colon, M. Labelle prodigua les paroles qui enflamment les courages et donnent confiance dans l'avenir. " Un jour, Messieurs, et par la force
" des choses, un chemin de fer viendra jusqu'ici ; le
" principe en est admis par le gouvernement. Il faut
" qu'il se fasse et il se fera. Mais ce qu'il est urgent
" d'obtenir d'abord, ce que l'on peut obtenir aisément,
" c'est une ligne de petits vapeurs sur la Lièvre
" jusqu'à Montarville. "

De toutes les promesses faites par le prêtre héroïque, celle qui annonçait le parachèvement du Chemin Chapleau se réalisa dès l'année suivante. Mais jamais la petite ligne de vapeurs projetée ne se rendit plus loin qu'au lac des Pins.

Quant au chemin de fer, si nécessaire dans ces régions, il est construit jusqu'à Nominingue seulement. Ah ! si les hommes qui ont obtenu la charte pour construire cette voie nécessaire, de première nécessité, avaient eu une véritable pitié de leurs frères et courageux compatriotes, aux prises avec la forêt et la misère, si ces hommes avaient eu quelques gouttes d'un sang véritablement généreux et patriotique dans les veines, ils auraient fait taire les intérêts mesquins et auraient réalisé le rêve fécond du Curé Labelle. Le retard qu'ils ont mis à construire a paralysé la colonisation dans le Nord.

Après la réponse à l'adresse, on discuta le site de la nouvelle église, le nom de la future paroisse. Déjà, M. Benoit s'était entendu avec ses compagnons pour donner des noms historiques au pays et à chaque partie du pays.

C'est ainsi qu'ils avaient projeté d'appeler le canton Kiamika : Montarville ; Bouthillier : Laprairie ; Campbell : Rougemont ; le lac Rouge : lac Laprairie ; le petit Kiamika : lac Chambly ; la rivière Kiamika, devait prendre le nom de : Richelieu.

— Mais pour une raison demeurée inconnue, tous ces changements, ne furent pas agréés du gouvernement et les noms primitifs ont été conservés jusqu'à ce jour. Seule la nouvelle paroisse, d'après la volonté de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, a conservé le nom qu'on était convenu de lui donner au jour solennel de la prise de possession : elle fut canoniquement érigée sous le nom de S. Gérard de Montarville. En outre, on verra dans la suite que le site primitif de l'église, choisi par M. Benoit de concert avec le Curé Labelle, n'a pas été maintenu.

Cependant toutes choses, les meilleures comme les plus magnifiques, doivent ici bas prendre fin. Les heureux témoins de la première messe solennelle chantée sur les rives de la Lièvre ne voulurent pas se *séparer* sans laisser leurs noms à la postérité. Je les transcris ici, tels que je les ai trouvés à la suite d'un compte-rendu de l'époque (28 sept. 1884).*

P. B. Benoit, M. P. Gérard Benoit, son fils, Joseph Guérin, Joseph Daignau, Frs. Robert, Benjamin Cadieux, fils, Joseph Bureau, explorateur du gouvernement, Cyrille Dumas, Dme C. Dumas, Clara Dumas, Joseph Dumas, Isidore Gauthier, J. O. Grenier, Jolibert Michaudville, Thomas Mckanabé, grand chef des Algonquins, Dme Ths Mckanabé, son épouse, Abraham Mckanabé, Gilbert Prézeau, Gilbert Roy, fils, Herménégilde Valiquette, Dme H. Valiquette, son épouse, Hornisdas Trottier, J. B. Macoloni, Onézime Laperrière, Marie Laperrière, J. Laperrière, Magloire Valiquette, Dme Mag. Valiquette, Zacharie Thériau, Théodore Nadeau, Dme Th. Nadeau, J. Nadeau, Thomas Nadeau, William Vallière, Ovide Gravel, Gervais Blais, Luc Leclerc, Frank Laing, Annie Laing, Catherine Laing, Mary Laing, Pierre Roy,

Jos. Minins, Suzanne Hughes, Mme M. Chabot, Mme Marie-Anne Chabot, Mme Jos. Chabot, Mlle Marg. Trudel, Pierre Chénier.

CHAPITRE V

**S. Gerard de Montarville.—Bock.—Brière.—Guerin.—Dufort.—
Lacasse.—Touchette.**

Le mouvement colonisateur, créé par M. Benoit, ne fut pas aussi rapide que l'avaient fait espérer ses magnifiques débuts. C'est pourquoi plusieurs années se passeront avant l'*erection canonique* de la paroisse de S. Gérard de Montarville.

Cependant, chaque année, la population s'augmentera de solides recrues. Parmi les principaux colons, citons d'abord Gérard Benoit, qui eut l'honneur de donner son nom à la nouvelle paroisse. Son père, M. P. B. Benoit s'était assuré plusieurs lots en face de la Ferme-Rouge, sur la Lièvre. Un nommé Lacasse, employé de la Ferme-Rouge, avait, durant ses loisirs, commencé quelques défrichements sur l'un de ces lots. M. Benoit y installa son fils. Après quelques années, celui-ci, renonçant à la vie de colon, vendit sa propriété à un nommé Bock.

Pendant quatre à cinq ans, Bock travailla courageusement à défricher ces lots, jusqu'à ce qu'enfin M. L. Brière, de S. Jérôme, fit l'acquisition de cette propriété, pour y mettre son gendre, David Labelle. Deux ans plus tard, Delphis Brière, fils de Louis, vint s'installer près de son beau-frère. Tous deux sont encore aujourd'hui propriétaires de cette belle ferme, qui comprend les lots 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, des rangs IV et V et le lot 4 du rang IV du canton Kiamika ; au delà de 100 acres sont en culture.

Parmi les fondateurs de S. Gérard, nous devons saluer avec respect M. Joseph Guérin. Chef d'une famille patriarcale, il a su, par sa droiture, son honnêteté, se concilier l'estime et l'affection de tous ; en même temps, grâce à sa persévérance, à un travail constant et énergique, il a acquis une jolie fortune.

C'est à l'automne de 1884 que M. J. Guérin, accompagné par deux de ses enfants, venait prendre possession du coin de forêt qui est devenu aujourd'hui le beau domaine que nous admirons. En février suivant, Mme Guérin, avec les autres membres de la famille, se mettait en route, passant par S. Jérôme, pour venir trouver son mari sur les bords du petit Kiamika. Ce qu'il fallait alors d'énergie et de courage pour faire en voiture et dans des chemins impossibles environ 120 milles, avec de jeunes enfants et un bagage encombrant ! Encore s'il s'était trouvé, de distance en distance, des maisons de secours; mais, depuis Nominigue surtout, il fallait coucher à la belle étoile.

M. Guérin venait de Chambly. Il avait été instituteur à S. Mathias, avec beaucoup de succès. Ami intime de M. Benoit, il ne tarda pas à faire siens tous les projets de ce dernier relativement à l'établissement de leur famille respective. Il n'est donc pas étonnant que nous ayons trouvé M. Guérin à la prise de possession, et qu'un mois ou deux plus tard nous le retrouvions installé sur les bords de la Kiamika. Sa belle propriété comprend les lots 9, 10, 11, 12, 13, 14, du rang V. Plus de 120 acres sont en culture aujourd'hui.

Cette même année arrivait M. C. Dumas, qui fut quelque temps fermier de M. Benoit.

L'année 1886 nous amena, entre autres, M. V. Dufort, de Montréal. Il choisit les lots 13, 14, 15 du R. VI, sur lesquels il réside encore aujourd'hui. Il profita d'un magnifique pouvoir d'eau que forme la Kiamika sur sa propriété, pour y établir une scierie et un moulin à moudre. Comme M. Dufort a surtout exploité ses moulins, il n'a encore que 30 acres environ de terre en culture.

La même année arrivait Hyacinthe Maillé, père, qui prit les lots 11 et 12, rang VI.

En 1887, Pierre Lacasse vint de S. André Avelin, et se fixa sur les lots 18, 19 et 20, rang VI et 19, rang VII. Aujourd'hui, il a au delà de 100 acres en

culture. En outre, il possède un magnifique magasin et une scierie prospère.

Nous pourrions citer encore plusieurs noms de colons qui peuvent être regardés comme fondateurs de la paroisse, entre autres, M. Noé Touchette dont le fils est présentement maire de S. Gérard. Chaque année qui suivit apporta son contingent de courageux défricheurs. L'année 1888 nous amena L. Boisclair, Thomas Fortin, Jos. Gaudreau ; l'année 1889, Patrick Maillé, Isidore Carrière, Alphonse Lacasse ; et 1890, J.-B. Tessier, J. Deschamps, C. Valiquette, Chs Sazazin, Is. Poirier.

L'année 1891 vit arriver sept familles ; 1892, six ; 1893, huit ; 1894, sept. C'est dire que la population de la future paroisse s'était accrue notablement. Le jour donc était prochain où Monseigneur l'archevêque d'Ottawa devait pourvoir, d'une manière régulière, aux besoins spirituels de cette partie de son troupeau.

CHAPITRE VI

**Déserte religieuse.—M. Eug. Trinquier.—Chs. Proulx.—
Evenements facheux.—Personnage mystérieux.—
Visite pastorale.—Delegue.—Incendie de la
chapelle de S. Thurbé.—Decision de
Mgr l'archevêque d'Ottawa.**

La plus grande privation qu'eurent à endurer les colons du Kiamika fut indubitablement celle du prêtre. Durant plusieurs années ils ressentirent vivement son absence ; car aucun prêtre, sauf le vaillant curé Labelle, qui faisait parmi eux de courtes apparitions, à de rares intervalles, n'avait osé pénétrer jusque là. Aussi, il fallait voir la joie qui rayonnait sur toutes les figures quand la bonne nouvelle, volant de chantier en chantier, annonçait la présence de M. Labelle.

Une tradition veut qu'il y eut, un jour, délai si considérable entre deux visites de l'apôtre de la colonisation, qu'on dut passer le temps de Pâques sans pouvoir satisfaire au devoir commandé par l'Eglise. Bien plus toujours d'après la même tradition, on en serait

venu jusqu'à se perdre dans les jours de la semaine ; prenant le samedi pour le dimanche. etc.

Cependant, vers 1887, Monsieur Eugène Trinquier, prêtre français, fondateur de plusieurs missions sur la Lièvre et vers ce temps curé de N. D. du Laus, commença à visiter nos pauvres délaissés régulièrement. D'abord, cette desserte se borna à une visite pendant l'hiver. Avertis, les colons se rendaient au lieu où était logé le missionnaire. Il entendait les confessions, administrait le baptême et la communion, disait la messe, et après une instruction substantielle, ils les laissait réconfortés, la joie dans l'âme. Plus tard, le zèle missionnaire multiplia ses visites et quatre fois l'an sa présence réjouissait nos colons. Les offices se célébraient chez M. Dufort, qui mettait gracieusement son moulin à la disposition du public, à cet effet.

Les 25 et 26 août 1888 furent pour les Kiamikains des jours à jamais mémorables. Pour la première fois Mgr J. Th. Duhamel, archevêque d'Ottawa, visitait cette partie de son troupeau. La chronique de S. Gérard ne nous a conservé aucun détail sur cet événement, pourtant si important. On a dû se compter, faire des instances pour avoir un prêtre résidant, supplier Monseigneur... Cependant, il s'écoula encore près de six ans avant que la population du Kiamika vît ses vœux les plus chers exaucés.

Au cours d'une seconde visite pastorale, les 10-11-12 juillet 1892, Monseigneur ne jugea pas à propos de placer le site de la chapelle. Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans les actes de visites, conservés à l'archevêché d'Ottawa :

“ Il nous semble que, vu les opinions diverses exprimées, il n'est pas possible de fixer encore le site de la chapelle qu'il devient nécessaire de construire ici, dans la perspective d'y établir la résidence d'un missionnaire.

“ Nous avons demandé des renseignements précis, qui nous permettraient, quand ils nous auront été four-

nis, par Messieurs Bock, Guérin et Tessier, nommés à cet effet, de pouvoir donner une décision.”

Le 2 août 1894, le Rév. Chs Proulx, (aujourd'hui curé de Labelle) fut nommé pour desservir cette mission et les lieux circonvoisins, à 20 milles en haut de la Lièvre.

A son arrivée, M. Proulx prit sa résidence à l'ancienne ferme Benoit. Sans doute plusieurs raisons militaient en faveur de ce choix. On se rappelle que M. Labelle y avait planté la première croix, désignant le site de la future église ; la première messe y avait été célébrée, un cimetière même y avait été placé et quelques colons y dormaient leur dernier sommeil.

Cependant, à peine quelques semaines s'étaient-elles passées que le nouveau résident se transportait chez M. V. Dufort, pour de là se fixer bientôt après chez M. J. Guérin. Quand je dis : “ se fixer ”, ce ne fut pas pour bien longtemps ; car, en décembre suivant, on le rencontre à N. D. de Fourvière, Rapide de l'Original, chez un brave citoyen de l'endroit, S. Alix, où cette fois il est demeuré.

Un fait étrange, qui n'a peut-être pas été sans influence sur la décision prise par M. Proulx de transporter sa résidence au Rapide de l'Original, eut lieu en automne 1894. Dans une paroisse bien organisée, la chose ne se serait certainement pas produite, au moins elle n'aurait pas eu un effet aussi désastreux que celui qui s'est fait sentir longtemps après. Mais la paroisse de S. Gérard n'était qu'en formation ; c'est dire que la paix, l'union, la bonne entente entre toutes les volontés et les cœurs étaient particulièrement nécessaires pour mener l'entreprise à bonne fin. Et voilà que tout à coup, sans que personne eût pu le prévoir ni le prévenir, tomba au milieu de la population un véritable brandon de discorde.

Par un beau jour de cet automne 1894, arriva, venant on ne sait d'où, un personnage mystérieux, nu-tête, nu-pieds, vêtu d'une robe blanche, et se disant religieux, appartenant à une riche communauté de France. Envoyé par son supérieur, avec mission de

fonder un monastère dans l'Amérique du Nord, il s'était senti poussé vers les régions nouvelles de la Lièvre. Il ajoutait qu'aussitôt que son monastère serait bâti, viendrait son supérieur, — un évêque, s'il vous plaît — plusieurs pères et un grand nombre de frères.

Il semble, n'est-ce pas ? que le personnage et ses beaux projets eussent dû paraître au moins un peu suspects aux colons. Il n'en fut rien. Cette belle confiance venait peut-être de ce que le personnage mystérieux portait un costume monacal, avec un air ascétique ? Quoi qu'il en soit, quelques mauvaises dispositions qui s'étaient naguère manifestées, et le diable aidant, tout cela ne fut pas étranger, dit-on, au bel accueil qu'un certain nombre firent au nouveau venu.

Bref, sans exiger la production de ses lettres de mission, plusieurs colons s'empressèrent, les jours qui suivirent son arrivée parmi eux, d'accompagner notre prétendu moine dans une visite d'exploration, au cours de laquelle il choisit un des plus beaux sites de la Kiamika, à deux milles environ du village actuel, sur le lot 27 Rang VI, propriété de M. P. Maillé.

Les conventions furent arrêtées sur le champ et, les jours suivants, on se mit aussitôt à l'oeuvre. Le moine lui-même payait de sa personne ; on lui donna nombre de corvées pour venir en aide aux quelques ouvriers dont il avait pu s'assurer les services. Chose étrange, la plus inexplicable peut-être ! à moins d'admettre dans cette affaire l'intervention diabolique, c'est que le moine mettait tout, les hommes et les choses, en mouvement sans un sou vaillant. On se contentait de ses belles promesses. " Quand Monseigneur, ou le procureur, serait arrivé, alors l'argent pleuvrait ". Déjà, dans l'imagination de ces pauvres gens, S. Gérard n'était plus une pauvre petite paroisse de colons, mais une grosse paroisse — un quasi diocèse, quoi ! puisque évêque il y aurait. Et les travaux avançaient avec un entrain magnifique.

Bientôt, un bâtiment de 30 x 20, à 2 étages, édifice spacieux pour le temps et l'endroit, parut aux regards des colons enchantés. Le prétendu moine se multipliait pour achever les travaux; son supérieur devait se mettre en route sous peu, voyez-vous, et il fallait que tout fût aménagé pour le recevoir dignement.

Enfin, le jour tant désiré parut. Le monastère était terminé ou à peu près; Monseigneur le Supérieur et sa colonie religieuse étaient en route pour le Nord. Le moine loue chevaux et voitures et, déclinant l'honneur de se faire accompagner par qui que ce soit, le voilà parti audevant de ses frères et pères.

Pendant ce temps-là s'organisaient, sur les bords de la Kiamika, les fêtes les plus magnifiques. Pensons-y bien, il s'agissait d'un évêque, de toute une colonie de richissimes frères et pères!..

Aussi, gare à la basse-cour! gare au gros et au petit gibier! Ce fut, pendant quelques jours, un véritable massacre...

Cependant, plusieurs jours se passent, et les illustres visiteurs ne sont pas encore signalés. On avait établi sur le Chemin Chapleau un véritable télégraphe vivant. Des hommes, munis de carabines, s'étaient échelonnés sur le chemin de distance en distance. Aussitôt les voyageurs en vue, les coups de feu devaient se succéder jusqu'à la Kiamika, où trois belles chaloupes, toutes pavoisées et ornées pour la circonstance, attendaient Monseigneur et sa suite, pour les conduire à deux milles plus haut, au nouveau monastère.

Mais le signal ne se faisait pas entendre. On attendit. On attendit encore quelque peu, puis on alla à la découverte. Hélas! quelle déception! Du moine, de son supérieur et des autres... Rien...! Ni vu, ni connu! — Mais tout ne fut pas perdu. On retrouva chevaux et voitures, qui furent fidèlement rendus aux heureux propriétaires.

Cependant, avec le départ du faux moine, toute cause de désordre ne fut pas enlevée. Il avait laissé

après lui son fameux monastère. — Qu'en ferait-on ? — Tous prétendaient avoir des droits légitimes sur cette maison de malheur. Tous y avaient contribué ; qui de quelques billots, qui du terrain, qui de son temps, et quoi encore ! Individuellement personne n'avait le moyen d'en acquérir la propriété, et aucun ne voulait céder gratuitement sa part. De là contentions, disputes, chicanes, en veux-tu en voilà. D'un commun accord *d'un nouveau genre*, le monastère fut démoli, rasé jusqu'aux derniers fondements.

Si encore la disparition de cette maison de malheur avait enlevé toute trace de discordes parmi les habitants de la Kiamika !... Mais il faudra de longues années pour ramener les esprits. Ce que ce triste événement avait ruiné surtout, c'est la confiance dans le prêtre ; il faudra bien des actes héroïques *de vertu de la part du prêtre* pour réparer ce malheur et gagner les cœurs.

L'effet immédiat de cet incident fut que le mouvement colonisateur se ralentit considérablement sur la Kiamika, au profit du Rapide de l'Original.

Les 28 et 29 juin 1895, Mgr l'archevêque d'Ottawa faisait sa troisième visite pastorale à S. Gérard. D'après la chronique de S. Gérard, il y avait alors 53 familles. Voici ce que dit Monseigneur, dans son acte de visite : "Le Révérend M. Chs Proulx-est chargé de cette mission depuis l'automne dernier seulement. Il a fait construire, ce printemps, une petite chapelle en bois. On doit y faire encore quelques travaux avant l'hiver, afin que les fidèles ne souffrent pas trop du froid. Il n'y avait aucun compte tenu avant son arrivée. Le Révérend M. Proulx se fera un devoir de se procurer immédiatement tous les cahiers et livres nécessaires à cette mission et de les tenir très exactement, dans la forme prescrite dans ce diocèse.

" A la suite de l'office divin, aujourd'hui, une assemblée a été tenue dans la chapelle, au cours de laquelle nous avons divisé cette mission et avons permis aux intéressés de bâtir une chapelle où devront se rendre les catholiques des derniers lots du canton

de Kiamika, à partir du lot vingt-sept inclusivement jusqu'au lot cinquante-deux, aussi inclusivement.

“Cependant, les colons des lots vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf et trente, nous ayant manifesté le désir d'être desservis à la chapelle actuelle, nous le leur avons permis. Si toutefois ils changent d'avis d'ici quelques jours et préfèrent se joindre à la nouvelle mission ils devront nous en avvertir sans délai afin que nous en décidions définitivement.

“Nous avons nommé le Révérend P. Léon Dunoyer C.R. de L'I. C. pour aller choisir le site où sera construite la chapelle de la nouvelle mission, que nous mettons sous le vocable de S. Thuribe. Le choix du site de la chapelle de S. Gérard de Montarville a été déclaré définitif par nous et agréé par les paroissiens intéressés.”

Le R.P. Dunoyer, pour tous ceux qui l'ont connu était un véritable saint du Bon Dieu. C'était un type d'honnêteté et de bonté achevé. Comme tous les vrais serviteurs du Bon Dieu, le Père Dunoyer, jusqu'à preuve du contraire, croyait tous les autres honnêtes et bons comme lui-même. C'est donc avec la plus grande confiance qu'il vint aux colons du Kiamika, n'ayant qu'un seul désir au cœur, régler, pour le plus grand bien de tous et à la plus grande gloire de Dieu, les difficultés présentes.

Malheureusement, il eut affaire à des rusés, qui pouvaient rendre des points à un *Normand*. Ce que ces gens voulaient, c'était certainement une seule chapelle pour cette région. Mais ils la voulaient à un endroit plus central; il fallait donc la bâtir de manière à faire disparaître celle que l'on venait de construire.

A cet effet, ils prirent le délégué épiscopal et lui firent remonter la Kiamika pendant plusieurs heures. Or, qui connaît les nombreux méandres que le cours tortueux de cette rivière forme dans la vallée qu'elle arrose, se rend compte bientôt qu'après quelques heures de navigation on n'est pas encore très éloigné du point de départ.

Lors donc que nos rusés eurent canoté assez longtemps pour mettre le Rév. Père sous l'impression qu'ils étaient bien parvenus à une dizaine de milles du point de départ, ils atterrirent dans un joli endroit où, séance tenante, après délibérations, on fixa le site de la nouvelle chapelle, que l'on convint de construire au plus tôt et de dédier à S. François Régis (1). Le tour était joué. De la meilleure foi du monde, le Père Dunoyer fit son rapport, qui fut agréé des autorités, et quelques temps après, une petite chapelle s'élevait, à environ trois milles de l'ancienne, sur le lot 39 du Rang VI, appartenant à M. Cy. Latreille.

Il va sans dire que tout ceci n'amena pas la paix. Personne ne voulait céder ; il y eut donc deux missions au lieu d'une, toutes deux desservies par le Rapide de l'Original.

Cependant, les fidèles de S. François Régis ne bénéficièrent pas longtemps de leur desserte, car la chapelle à peine terminée fut incendiée, et Monseigneur l'archevêque ne voulut jamais en permettre la reconstruction, malgré les nombreuses et pressantes démarches des fidèles.

Néanmoins, Sa Grandeur, sentait qu'il fallait en finir avec ces difficultés sans cesse renaissantes qui, causaient un si grand dommage au progrès de la colonisation dans cette partie de son vaste diocèse. Elle députa donc M. le curé de S. Jovite, M. S. J. Ouimet, qui, après enquête, fit un rapport concluant au maintien du site premier. Ce rapport ne fut connu que plus tard.

En juillet 1896, le Rev. H. Desjardins succéda au R. C. Proulx ; demeurant au Rapide de l'Original, il desservait S. Gérard et S. Thuriibe.

Le 28 juin 1898, Mgr l'archevêque d'Ottawa, en visite pastorale à S. Gérard, fit connaître sa décision aux paroissiens, comme il appert dans son acte de visite : " Nous sommes allé donner la confirmation, à l'endroit " qui avait été choisi, lors de notre dernière visite, par

(1) Les archives ne disent pas à quelle occasion ni pour quelle raison le nom de S. Thuriibe a été changé en celui de S. François Régis.

“ le R. P. Léon Dunoyer, C.R.I.C., de Nomingue.
“ La chapelle, qui avait été construite sous le vocable
“ de S. Frs Régis, ayant été détruite par un incendie,
“ nous n'avons pas voulu en permettre la reconstruc-
“ tion, vu la proximité du site choisi de la chapelle
“ de cette mission de S. Gérard. Ceux qui de-
“ vaient fréquenter cette chapelle nous ont présenté une
“ requête, demandant de réunir les deux missions en
“ une seule, à peu près au milieu du canton, et
“ nous avons décidé que la seule mission et la seule
“ chapelle ou église de S. Gérard de Montarville se-
“ rait maintenue, et nous avons annoncé notre dé-
“ cision aux paroissiens, ce jour même.”

Cette décision épiscopale était extrêmement importante ; c'était l'érection virtuelle de la paroisse de S. Gérard de Montarville. Bientôt, toujours pour l'apaisement des difficultés sans cesse renaissantes, Mgr Duhamel va compléter son oeuvre par la nomination d'un missionnaire résident.

CHAPITRE VIII

Rev. J. A. Lemonde.—Travaux à la vieille chapelle.—Budget de la Fabrique.—P. Lacasse.

Le 14 octobre 1898, le Rév. J.-A. Lemonde, alors vicaire à Clarence Creek, Ont., recevait une lettre d'Ottawa, dans laquelle Monseigneur s'exprimait ainsi : “ Je ne vois pas que je puisse trouver actuelle-
“ ment un prêtre, autre que vous, pour aller desservir
“ ces colons (S. Gérard de Montarville), qui doivent
“ attendre depuis plusieurs semaines un prêtre rési-
“ dent...”

Le lendemain, M. Lemonde recevait des lettres de pouvoirs pour S. Gérard de Montarville, où il se rendit le 4 novembre suivant.

Ce ne fut pas sans de graves appréhensions que le jeune missionnaire prononça son *Fiat*. Il n'avait que deux ans de sacerdoce, et Monseigneur ne lui cacha pas la situation. Déjà deux confrères à qui Sa Grandeur

“ A Noël, dit la chronique de S. Gérard, la chapelle avait revêtu une parure nouvelle. Elle avait été calfeutrée à l'extérieur et à l'intérieur; on l'avait blanchie à la chaux, au point qu'elle apparaissait toute coquette aux yeux réjouis des paroissiens. De vrais bancs avaient été substitués aux “*souches*” et aux madriers bruts qui jusque là avaient servi comme tels. Le chœur surtout avait été l'objet des soins particuliers du missionnaire. Bref, on ne reconnaissait plus la vieille et misérable chapelle d'autrefois. ”

Une croix magnifique de 8 pieds de hauteur, don généreux d'un voyageur de commerce, M. L. Moncion, avait été bénite, le 4 décembre précédent, par le curé et placée sur la chapelle. Le sermon de circonstance avait été prononcé par le R. P. Etienne Riou, C. R. I. C.

Pour compléter le mobilier de l'église, le 16 décembre, M. Desjardins, du Rapide de l'Orignal, délégué par Monseigneur, érigeait un joli Chemin de Croix. Enfin, sans être dans un richissime temple, N. S. habitait un peu mieux que l'étable de Bethléem.

Il ne sera pas sans intérêt pour les paroissiens de S. Gérard de connaître les divers états de comptes qui apparaissent dans les livres, depuis 1894. Cette année-là, nous constatons une encaisse de \$4.23.

L'année 1895 est un peu plus satisfaisante. Les bancs ont donné une recette de \$12.00, il s'est chanté 3 grand'messes, sans compter une sépulture d'adulte. Total des recettes \$30.09. Comme les dépenses ont été de \$22.82, il restait une encaisse de \$7.27.

L'année 1896 fut remarquable pour ses recettes. Etait-ce dû au nouveau missionnaire, M. Desjardins?... Toujours est-il que les bancs ont donné \$26.13; 7 grand'messes furent chantées; on présida encore à une sépulture d'adulte. Le total des recettes se monte à \$60.68. En soustrayant les dépenses, \$35.14, il restait la jolie somme de \$25.54 en caisse. Le chroniqueur fait remarquer ici que pour la première fois, cette année là, on avait dépensé \$12.00 pour réparation à la chapelle.

En 1897, une réforme importante eut lieu pour la vente des bancs ; jusqu'ici, elle se faisait pour l'année ; désormais elle doit se faire tous les six mois. Cette réforme, si l'on en juge par les résultats immédiats, fut très salulaire à la caisse. Les bancs donnèrent \$48.50. Il y eut deux grand'messes et une sépulture d'adulte. Le total des recettes, comprenant l'encaisse de l'année précédente, les bancs, le casuel et une quête faite par Mme P. Lacasse dans les chantiers pendant l'hiver, ayant donné \$67.00, s'élève à \$150.02, contre une dépense de \$42.22 ; ce qui laisse une balance de \$107.80 en caisse.

En 1898, les bancs ne donnèrent que \$37.50 ; dons divers \$6.80, les quêtes du dimanche \$6.05. Le tout, ajouté à l'encaisse de l'année précédente, donne un total de \$167.15 contre les dépenses suivantes : payé pour les ornements de S. François Régis, \$32.50 ; réparations faites à la chapelle, \$22.15 ; Chemin de Croix, \$16.25 ; divers, \$45.55, soit en tout \$116.45, à soustraire des recettes, donnant une encaisse de \$50.70.

CHAPITRE VIII

Construction du presbytère.—Budget de la fabrique.—Dons.

Il y a un fait bien remarquable, qui se passe hélas ! trop souvent dans notre pays, par ailleurs si catholique. Il est rare qu'il se fonde une paroisse, se bâtisse un presbytère, une église, sans que l'esprit de chicane et de division fasse son apparition. Quelque fois on a même à déplorer l'apostasie d'un certain nombre.

Une seule raison peut nous expliquer ce triste phénomène : c'est que le démon a en horreur l'organisation paroissiale. Le prêtre dans sa paroisse est docteur, père et pasteur. Il groupe toutes les âmes qui lui sont confiées autour de l'église, auprès de Jésus. Il est le consolateur des affligés ; il soutient

ceux qui chancellent, relève ceux qui tombent. En un mot, s'il a l'esprit de son état, il se fait tout à tous, et ruine du coup le petit comme le grand commerce du diable. Il n'est donc pas étonnant que ce dernier fasse surgir tant de difficultés contre le prêtre et ses œuvres.

L'année 1899 vit s'aggraver pour M. Lemonde certaines difficultés déjà sourdement commencées. Le nouveau curé, homme actif s'il en fut jamais, ne pouvait pas se condamner à rester continuellement dans sa petite chambrette de 10 x 11 pieds. Aussitôt que le temple du Seigneur fut convenablement réparé, il songea à bâtir son presbytère.

Un bon dimanche il réunit ses fidèles, et fait appel à leur générosité. Le plus grand nombre répondent à cet appel. Une somme de \$262.00, payable en trois versements, est souscrite. Il n'en fallait pas plus ; dans l'esprit du curé, le presbytère est déjà fait.

Aussi, avec quelle ardeur ne se met-il pas à l'œuvre ! Tour à tour, bûcheron, charroyeur, architecte, charpentier, menuisier, voire même homme de peine, il ne recule devant aucun sacrifice pour voir l'accomplissement de son entreprise. Il ira même recommander son oeuvre dans des paroisses plus fortunées, qui l'ont connu naguère, et recevra l'aide de ses amis.

Ses sacrifices et ses labeurs seront doublement récompensés. En cette année 1899, il aura une première consolation : celle de voir une jolie maison de 25 x 30 pieds, à deux étages, avec cuisine de 18 x 15 pieds, qu'il bénit le 1er juillet de cette même année. Le R.P. Etienne Riou, C.R.I.C., fit en cette circonstance une instruction qui remua les coeurs. Plus d'une hostilité cessa et ce changement chez ses paroissiens fut la seconde et la non moins grande consolation du dévoué pasteur.

Ce n'est pas tout, désormais il lui faudra pourvoir à sa subsistance, l'obligation qui liait M. Lacasse cessant avec la construction du presbytère. Le curé se fait défricheur et ensemence " les souches ", selon l'expression d'un visiteur qui interrogeait un

colon de la Lièvre. Il commence là un travail qu'il continuera tous les ans. Aujourd'hui, il peut cultiver 125 acres, qui lui donnent son besoin.

Outre ces travaux manuels, qui prenaient une bonne partie de son temps, le zélé curé trouvait encore des loisirs pour remplir les fonctions du saint ministère. Sous ce rapport, jamais on n'a pu lui adresser des reproches de négligence. Il poussait même le zèle jusqu'à fonder des associations pieuses. Ainsi, le 22 janvier, il établissait l'association de la Sainte-Famille.

Le 27 août, il bénissait une jolie statue de S. Antoine.

En septembre, il bénissait et érigeait solennellement une croix sur les bords du lac Rouge.

Enfin, rendant ses comptes à la fin de cette année, il annonçait une recette de \$292.56, y compris les dons qu'il avait reçus pour église ou presbytère. Il constatait un excédant de dépenses.

M. Lemonde n'est pas homme à ne pas cultiver un bon mouvement qui se montre dans une âme. Aussi, pendant cette année, il s'efforça de faciliter le retour aux sentiments de paix et de réconciliation. Il prêchait la charité par la parole et surtout par l'exemple. Son influence salutaire se faisait sentir chez un grand nombre. Mais quelques-uns restèrent sourds à la voix du bon pasteur. Il continua à s'occuper activement de l'organisation de la paroisse.

Le 26 juillet 1900 fut signalé par la bénédiction d'une belle statue de Sainte Anne, don généreux de Madame O. Drouin, de Montréal. La majeure partie de la paroisse assistait. On se rappelle encore avec émotion le beau spectacle qu'offrait la procession, qui partit du presbytère pour se rendre à la chapelle.

Le 14 octobre, Clarence Creek donnait un haut témoignage d'estime à son ancien vicaire. Monsieur le curé de cet endroit et ses paroissiens avaient résolu de lui faire cadeau d'une jolie cloche pour son église. La cloche fut bénite en ce jour et installée à S. Gérard le 29 octobre.

Le premier novembre, après les vêpres des morts, une cérémonie touchante eut lieu au cimetière. Une magnifique croix y fut érigée. Les graves pensées suggérées par ces lieux où reposent les morts, par les paroles touchantes de l'officiant, ne manquèrent pas de produire un effet salutaire sur les assistants.

Le 8 décembre voit l'établissement de l'association de S. François de Sales et du cordon de S. François d'Assise.

Enfin, l'année se termina par ce rapport financier si satisfaisant, donné par le curé : La vente des bancs avait donné \$94.50 ; \$269.84 avaient été envoyées en cadeau à M. le curé. Ce qui lui faisait conclure son rapport par ces paroles consolantes : les recettes sont plus que suffisantes pour combler le déficit de l'année précédente.

Il y avait près de trois ans qu'un prêtre résidait au milieu de la population de S. Gérard. Déjà sa salutaire influence se faisait notablement sentir sur les esprits. Durant les deux dernières années surtout, quelques-uns des mécontents s'étaient révélés "hommes de lettres", comme en font foi certains documents.

Cependant, Monseigneur Duhamel avait annoncé sa cinquième visite pastorale pour les 10 et 11 juillet 1901. M. Lemonde, dans son grand esprit de foi, avait tout préparé pour faire une réception digne de l'auguste visiteur. N'était-ce pas Notre-Seigneur lui-même que la paroisse allait recevoir? Aussi tout, le presbytère, la chapelle, surtout les cœurs étaient prêts à l'arrivée de Sa Grandeur.

Monseigneur n'était pas sans éprouver une certaine anxiété : tant de rumeurs s'étaient rendues à l'archevêché! Mais à la vue du progrès étonnant réalisé en si peu de temps, Sa Grandeur éprouva un réel soulagement, qu'elle exprime dans le compte-rendu de sa visite :

" Le Rev. J.A. Lemonde, y est-il dit, a déployé beaucoup de zèle et de dévouement ; et il a réussi, malgré beaucoup de difficultés, à construire un presby-

tère qu'il terminera petit à petit, à mesure que les revenus de l'église le lui permettront".

Un semblable témoignage de la part de son évêque dédommagea le courageux missionnaire de toutes les peines dont son cœur sensible avait été abreuvé. Il oublia tout, pour se donner avec plus d'ardeur que jamais au perfectionnement de son oeuvre. Rien, désormais, ne lui coûtera. Il continuera de défricher les lots de la fabrique ; il cultivera ses terres neuves de ses propres mains, pourvoyant comme Saint Paul à sa propre subsistance.

La grande retraite, donnée du 7 au 12 juillet par le R. P. Alexis, capucin d'Ottawa, jointe à la visite épiscopale, produisit un effet des plus salutaires sur la population.

Durant l'année, monsieur le curé reçut la somme de \$111.33 pour sa paroisse. En y ajoutant les revenus ordinaires, la différence entre recettes et dépenses donnait une encaisse de \$49.34.

CHAPITRE IX

Construction de l'église.

Depuis que le presbytère était construit, M. Lemonde souffrait de se voir mieux logé que Notre-Seigneur dans sa pauvre chapelle. "Le zèle de la maison de Dieu le dévorait". Alors, il prit une grande résolution : celle de bâtir son église.

La population s'était accrue en nombre et en richesses. Sachant que le Bon Dieu, dispensateur de tous les dons, a de tout temps exigé qu'on Lui fit sa part, le zélé curé n'hésita pas à soumettre son plan, et à demander à ses gens une aide substantielle, sous forme de billets négociables.

Le projet réussit ; et la paroisse remit à M. le curé des billets au montant de \$1,931.19, à condition expresse que cette somme serait employée aux seules fins de construire l'église.

Nous allons encore être témoins du zèle infatigable déployé par l'humble missionnaire, pour conduire cette entreprise à bonne fin.

Le bois avait été préparé et conduit à la scierie. Mais voici que le propriétaire du moulin tombe gravement malade et meurt en quelques jours. M. Lemonde ne se laisse pas décourager par ce douloureux contretemps. Après les obsèques, il vient au moulin, examine et fait fonctionner les machines, s'improvise mécanicien, et quelques semaines plus tard il est prêt à donner son contrat d'église.

C'est le 1er octobre de l'année 1904 qu'il signait ce contrat avec M. Jules Paradis, de Buckingham, et à Noël, la Messe était célébrée dans la nouvelle église.

Sans doute, l'édifice sacré n'était pas achevé ; il restait encore beaucoup à faire. Cependant, avec le consentement de M. le curé, les entrepreneurs ne reprirent les travaux qu'au mois de mars suivant.

Le 24 décembre, M. le curé avait procédé à une bénédiction privée de l'église.

Le 31 du même mois, après en avoir obtenu l'autorisation de la part de Monseigneur, le digne pasteur v installa les stations du Chemin de la Croix.

La construction de l'église n'empêcha pas M. le curé de faire bien des améliorations à son presbytère ce dont les frais furent amplement couverts par la somme de \$153.15, provenant d'une petite loterie, faite durant l'année.

La bénédiction solennelle du nouveau temple fut retardée jusqu'en septembre.

Malgré son grand désir d'être lui-même présent Monseigneur l'archevêque dut s'abstenir. Il délégua M. le chanoine Plantin, de la cathédrale d'Ottawa, à l'effet de le remplacer dans cette solennelle fonction. Le R. P. André Mouttet, C.R.I.C., et aujourd'hui supérieur et curé à Nominigüe, avait accepté de prononcer le sermon de circonstance. KLE □ TKT

CHAPITRE X

Construction des écoles.—Témoignages des journaux.

Au mois de juillet 1901, une excursion avait été organisée par le "Comité de l'Association de la Presse". Les excursionnistes devaient partir de Montréal le 23 du mois pour se rendre à S. Gérard. D'après un rapport de la *Presse*, ce fut un délicieux voyage ; il y eut force discours, etc.

"M. le curé, en gentleman qu'il est, sut se multiplier, avec la meilleure grâce du monde, pour recevoir ses visiteurs. Et toujours pratique, il ajouta aux réclamations ordinairement faites en ces circonstances un *desideratum* qui prit tout le monde par surprise. Sans avoir l'air d'y toucher, après avoir montré ce qui s'était fait depuis quatre ans, il ajouta qu'il restait encore une grave lacune à combler. Puis profitant de l'attention générale qu'il venait de provoquer, il ajouta qu'il y avait cinquante ou soixante enfants "sans écoles."... Il espérait que le gouvernement, qui a tant de sollicitude pour l'instruction publique, y pourvoirait. Cette demande d'un nouveau genre fut trouvée extrêmement pratique, par les orateurs qui suivirent. Et si les membres présents du gouvernement n'osèrent pas faire de promesses officielles alors, les membres de la presse "jetèrent les bases d'un comité qui se réunira aussitôt l'arrivée à Montréal, pour trouver les moyens d'élever à S. Gérard de Montarville une école, qui demeurera comme un souvenir impérissable du voyage. Ce comité se réunira aujourd'hui à Montréal, pour s'organiser et réunir des souscriptions. C'est une belle et bonne œuvre à laquelle ont déjà participé tous les membres du voyage, et dont la promesse a réjoui le cœur des colons de S. Gérard."

Cette démarche, dont l'initiative avait été prise dans un banquet, a-t-elle abouti?... Le chroniqueur de S. Gérard nous dit qu'en 1904 deux maisons furent bâties pour des fins scolaires : l'une] au village,

l'autre dans le VI^e rang, " partie avec l'aide des journalistes, partie avec l'aide des paroissiens, ". Et la part du gouvernement ?..

Cependant, la paroisse en avait grandement besoin. Elle n'avait, cette année-là, en dépit de toutes les bonnes volontés particulières, réuni qu'un surplus de \$40.94 ; et la dette flottante était de \$2,500.00.

Tout de même, la paroisse de S. Gérard de Montarville était organisée. Il ne lui restait plus qu'à progresser. Elle s'étend au-delà du canton Kiamika, embrassant avec ce canton les rangs I et II de Bouthillier, une partie de Robertson et de Dudley.

C'est avec raison que l'on s'étonne des progrès rapides de S. Gérard. Ils justifient pleinement la note suivante, recueillie dans l'un de nos grands quotidiens : *La Presse* :

" Presbytère et dépendances ont surgi, personne ne sait trop comment ; et, ce qui prime tout, sans répartition ni dette aucune pour la paroisse. Mais cet exploit insolite n'a été qu'un tour de force préliminaire : la scène de triomphe, c'est l'érection de l'église paroissiale. Que le lecteur en juge.

Au mois d'octobre dernier, les mystères sublime et tendres de notre foi s'abritaient dans une espèce de grange, avec madriers pour bancs, juchoir pour jubé, table pour autel. On ne voyait pas même un vestige de temple. Or, à Noël, pour la messe de minuit, apparaissait une jolie église en bois : vaste, sonore, chauffée et modestement ornée pour le jour à jamais mémorable. C'est-à-dire qu'en moins de trois mois, la paroisse était convenablement logée pour tout ce qui regarde sa vie religieuse collective. Voilà un fait qui peut se passer de commentaires.

Mais, se demandera-t-on, peut-être, par quel moyen visible s'est ainsi emparée du sol Celle qui recevait, il y a vingt siècles, mission d'évangéliser les peuples ? A cette question fort légitime je répondrai qu'à part la bonne volonté des paroissiens, tout est dû au jeune et vaillant curé, M. l'abbé Lemonde. Je

l'ai vu à l'oeuvre : et si je n'en dis pas plus long, c'est pour épargner à sa modestie la moindre atteinte.

Je puis donc déclarer, avec connaissance de cause, que la carrière de l'abbé Lemonde comme premier curé de S. Gérard fournit un de ces héroïsmes, cachés au monde, que Dieu réserve pour les manifestations éternelles.

Ce témoignage si élogieux, mais en même temps d'une si exacte vérité, reçut sa confirmation solennelle de la bouche même de Mgr l'archevêque.

Les 9, 10 et 11 juillet 1904, Mgr l'archevêque d'Ot-tawa revenait à S. Gérard pour la sixième fois, en tournée pastorale. Sa Grandeur, cette fois, n'eut à exercer que ses attributions de Père et de Pontife. Avec quel bonheur elle loua pasteur et fidèles ! Ce qu'elle dit à l'église, elle voulut le consigner dans son rapport "*ad perpetuam rei memoriam*" :

" Le Rév. J. A. Lemonde, y est-il écrit, mérite des louanges pour son succès dans cette paroisse ; non seulement à cause de son résultat financier, mais surtout pour avoir réussi à rétablir la paix parmi les paroissiens."

" Nous remercions Dieu des consolations que nous avons éprouvées pendant notre visite. "

Ces paroles du premier Pasteur furent une source de bonheur pour tous. Elles constataient que la paroisse voguait en pleine prospérité, dans la paix et le contentement. Il restait bien encore quelques sons discordants qui se mêlaient timidement à ce concert harmonieux des coeurs ; mais si peu... si peu que rien !

Conclusion de l'auteur

La tâche de l'historiographe est accomplie. Il avait promis de raconter les commencements,—l'établissement du canton Kiamika,—la fondation et les progrès de S. Gérard de Montarville. C'est ce qu'il s'est efforcé de faire, dans ces quelques pages, qui n'ont

qu'un seul but : conserver à la mémoire des descendants les gestes de leurs héroïques ancêtres sur cette terre de la Kiamika.

Il a fallu dix années de luttes contre la forêt, de privations de tout genre pour l'établissement du canton ; de 1884 à 1894 ; la fondation de la paroisse en demanda dix autres : de 1894 à 1904. Maintenant, l'avenir sera ce que vous le ferez. Ayez la crainte de Dieu, non pas une crainte servile, mais celle qui découle de l'amour, et Dieu vous fera croître en nombre, en richesses et en puissance.

En prenant congé de vous, citoyens de S. Gérard de Montarville, l'auteur de ces pages ne peut s'empêcher de vous dire: "Soyez Canadiens et catholiques toujours" !

FIN



Supplique a nos lecteurs

Nous prions les bienveillants lecteurs de cette monographie de vouloir bien nous pardonner les quelques inexactitudes ou fautes d'impression, selon le cas, qu'ils auraient pu y découvrir. Nous les convions, d'autre part, ceux du moins qui se trouveraient en état de le faire, à nous communiquer les remarques et renseignements supplémentaires afférant au sujet traité, et que la lecture de ces pages leur pourrait inspirer. Nous leur serons très reconnaissants de ce concours, dont nous serions heureux de tirer parti pour une prochaine édition.

L'AUTEUR.







Imprimé à St-Gérard de Montarville, par J. A. Lemonde.

644/14

735